

Votre budget

Vous pouvez remplir le budget de façon individuelle ou familiale. Si vous optez pour le budget familial (conjoint et/ou enfants), vous devez vous assurer d'additionner les revenus de ces derniers (conjoint et/ou enfants) au vôtre et en faire de même pour les dépenses.

Type de budget: Individuel Familial

Revenus	Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024 (prévisionnel)	Total annuel
Revenus d'emploi ou de stage (bruts)				
Prêts et bourses du gouvernement (AFE)				
Aide de votre directeur.trice de recherche (MAFS)				
Contribution réelle des tiers (parents, conjoint.e, etc.)				
Bourses perspective				
Bourses de la Fondation et Alumni de Polytechnique				
Autres bourses d'études (organismes externes)				
Prestations d'assurance-emploi (chômage)				
Perstations gouvernementales pour enfants				
Régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ)				
Autres revenus (intérêts de placements, etc.)				
Autres (spécifiez):				
Total des revenus par session et par année				

Dépenses	Été 2023	Automne 2023	Hiver 2024 (prévisionnel)	Total annuel
Droits de scolarité et droits divers				
Achat de livres matériel scolaire et informatique				
Loyer				
Hypothèque et frais de condo				
Nourriture				
Transport				
Services (téléphone, internet, électricité)				
Habillement				
Frais médicaux				
Dépenses pour les enfants (scolaires, vêtements, frais de garde)				
Sport, loisirs, voyage, cadeaux				
Remboursement cartes de crédit (remboursement minimal exigé)				
Autres (spécifiez):				
Total des dépenses par session et par année				

Surplus ou déficit budgétaire:

--